



Entrave de la rue Beaubien

Rivière-du-Loup, le 26 avril 2022 – La Ville de Rivière-du-Loup souhaite aviser la population que la rue Beaubien est complètement entravée entre la rue Taché et le chemin Lebel, afin de procéder à l'installation d'une entrée de service à la hauteur du 193, rue Beaubien.

Initialement, le Service technique et de l'environnement espérait être en mesure de réaliser les travaux en maintenant la circulation par alternance. Au moment d'excaver, il a cependant été constaté qu'une tranchée plus large allait être nécessaire pour procéder, ce qui a forcé la fermeture complète des voies.

Le trafic se dirigeant vers la ville est par conséquent dévié via le chemin Lebel et le parc industriel. Celui en direction Est est détourné vers la rue Taché et le parc Cartier, pour revenir vers la rue Beaubien via la rue des Plateaux ou plutôt emprunter l'autoroute 20. Pour les citoyens ou commerces compris dans l'entrave, il est à noter que la circulation locale est maintenue depuis la rue Taché et le chemin Lebel, de part en part de l'excavation.

L'entrave demeurera en place jusqu'à la conclusion des travaux, espérée pour la fin de la journée ce mercredi. La Ville remercie les citoyens de leur habituelle collaboration et les invite à redoubler de prudence aux abords du chantier.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611

